Depuis plus de 3 ans et ½, l'eau distribuée aux 20 000 habitants de la région de Guémené Penfao en Loire Atlantique est qualifiée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité

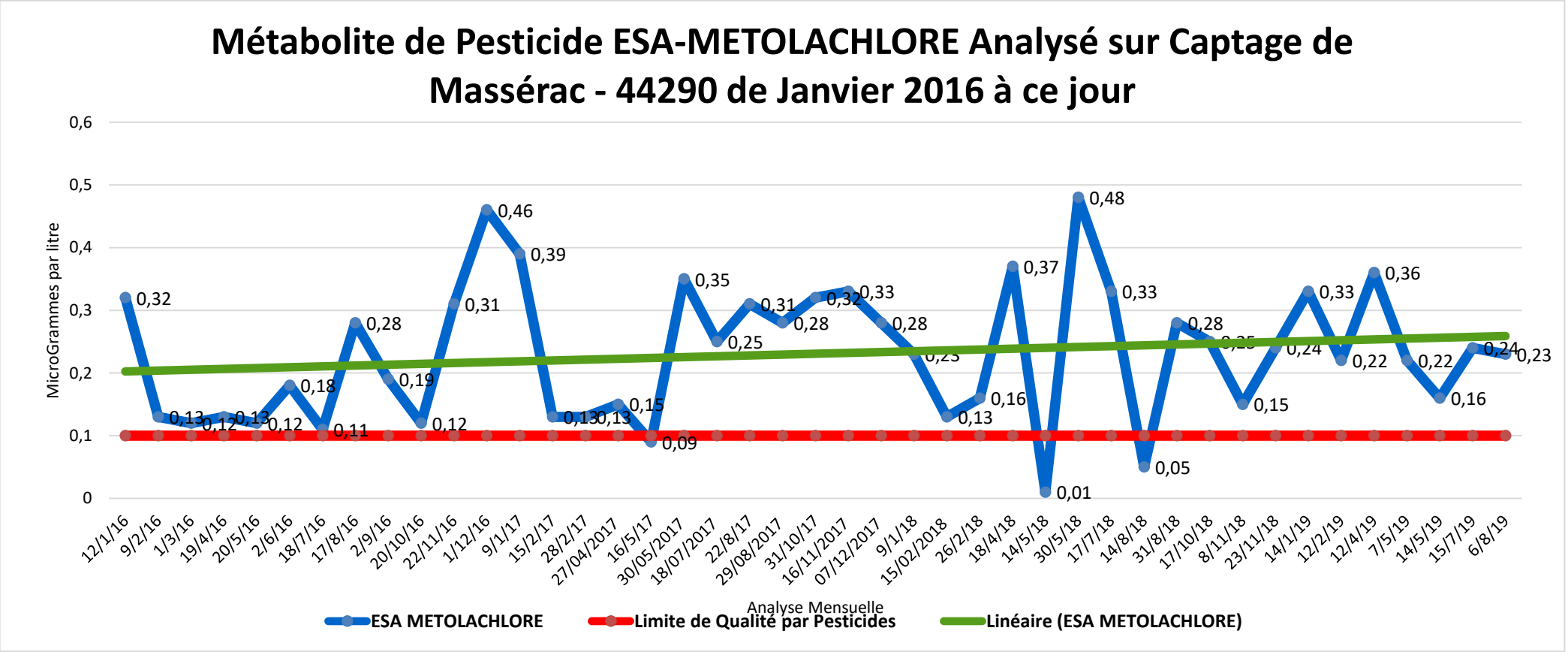

Les analyses du mois d'Aout sont toujours au-dessus des limites de qualité pour le métabolite Esa-Métolachlore avec un relevé de 0,23 µg/l (microgrammes par litre) pour 0,10 µg/l de limite de qualité. **L'eau de Massérac est qualifiée par l'ARS de : Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité**
L'eau de Guémené Penfao (provenant d'un mélange de l'eau en provenance de Redon et de Massérac) **est qualifiée par l'ARS non-conforme aux limites de qualité** avec la présence du pesticides Esa Métolachlore, désherbant à céréales plus de 2 fois aux dessus des normes (0,22 µg/l)

« Le code de santé publique, dans ses articles R 1321-1 et suivants, prévoit très clairement que les limites de qualité définies doivent être respectées (R 1321-5) avec la mise en œuvre de mesures correctives et si ce n'est pas suffisant, la publication d'un arrêté préfectoral prononçant une dérogation et collatéralement la mise en place d'un plan d'action (R 1321-32) »

Depuis plus de 3 ans et ½, rien n'est fait. Nous buvons une eau contaminée